

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **104 (1968)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

12

Montreux, le 29 mars 1968

396

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



L'AVECER

propose aux membres du corps enseignant et à leurs amis son

PROGRAMME 1968

Quatre itinéraires à choix :

1. Grèce - Turquie - Cyclades

Athènes - Smyrne - Ephèse - Delos - Myconos - Santorin - Xylokastron. 17 jours (prolongation possible). Départs : 12-19-26 juillet et 2-9 août 1968. Prix : dès Fr. 607.— t.c.

2. Grèce - Istanbul

Athènes - Delos - Myconos - Troie - Istanbul - Smyrne - Ephèse - Rhodes - Crète - Santorin - Xylokastron. 17 jours (prolongation possible). Mêmes départs que sous 1). Prix : dès Fr. 941.— t.c.

3. Israël

Venise - Athènes - Rhodes - Chypre - Haïfa - circuit de 5 jours en Israël (Jérusalem - la Galilée - Tel-Aviv - Beersheba etc.) et 6 jours de vacances balnéaires à Askelon. 20 jours. Départ : 1^{er} août 1968. Prix : dès Fr. 948.— t.c.

4. Cap Nord - Spitzberg

Zeebrugge - les fjords norvégiens - Hammerfest - Cap Nord - Spitzberg. 18 jours. Départ : 26 juillet 1968. Prix : dès Fr. 990.— t.c.

Pour tous renseignements, demande de programme détaillé ou inscription, s'adresser à

Jean- Paul Chave, vice-président AVECER, ch. Champ-du-Lac, 1025 Saint-Sulpice, tél. (021) 25 32 30.

Vous recevrez de l'argent comptant

en nous vendant **les vieux papiers** (journaux, illustrés). Nous n'avons pas de représentants, donc nous paierons les meilleurs prix du jour. Avisez-nous, nous vous indiquons nos prix et viendrons promptement chercher vos déchets.

RETRIPA S.A., 1023 Crissier

Tél. (021) 34 22 75

Jeune CUISINIÈRE

sortant de l'apprentissage, cherche place dans institut ou pension en Suisse romande, où elle aurait l'occasion de fréquenter des cours de français. Entrée le 1^{er} mai ou date à convenir. Offres à famille Anliker, Transporte, Risch, 6343 Rotkreuz.

l'habitation

tout
pour votre
intérieur

1260 NYON

1, place de la Gare

Tél. (022) 61 14 79



Exécution soignée
de tous travaux de
teinture et nettoyage

Terreaux-du-Temple 20	32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2	24 17 39
Usine et magasin :	
Rue de Saint-Jean 53	32 89 58

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

comité central

Service de placement SPR

Stuttgart, Allemagne, trois ou quatre mois, place facile pour jeune fille désireuse d'apprendre l'allemand. Temps libre pour études. Offres à A. Pulfer, 1802 Corseaux.

Rencontres internationales de jeunes et d'éducateurs

AIX-EN-PROVENCE

à l'Ecole normale d'instituteurs

En compagnie de jeunes venus de divers milieux sociaux et de nombreux pays des cinq continents, vous découvrirez l'une des plus belles régions de France : la Provence, riche d'un passé historique prestigieux.

Vous assisterez à des conférences, à des soirées au Festival international de musique d'Aix et du Théâtre national populaire en Avignon, à des spectacles folkloriques.

Vous participerez à des veillées ciné-club, à des enquêtes économiques et sociales.

Vous visiterez, au cours de circuits touristiques, des musées, des sites réputés et de grandes réalisations agricoles et industrielles d'une région en plein essor.

Prix de chaque rencontre : Fr. 310.— tous frais compris : hébergement complet en chambres confortables, repas de qualité, excursions, spectacles.

Dates des sessions :

du 13 au 27 juillet,
du 20 juillet au 3 août 1968

PARIS

à la Cité universitaire

Maison des provinces de France

Dans une ambiance vraiment internationale, sous la conduite d'animateurs expérimentés, avec des jeunes de divers pays, vous découvrirez Paris, ses monuments et ses richesses artistiques, ses vieux quartiers et ses réalisations industrielles.

Vous assisterez à quelques exposés, à des spectacles de théâtre ou de musique.

Vous participerez à des soirées-débats, des veillées de ciné-club, des excursions à Versailles et en Ile-de-France.

Vous enrichirez vos connaissances et vous élargirez votre cercle d'amis grâce à cette quinzaine de vie en commun.

Prix de chaque rencontre : Fr. 360.— tous frais compris : hébergement complet en chambres confortables, repas de qualité, excursions, spectacles.

Dates des sessions :

du 13 au 27 juillet,
du 27 juillet au 10 août 1968

Centres de vacances en France

Le « Service Vacances » est une section de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

Dans les centres qu'il gère vous trouverez une documen-

tation, un personnel préparé pour vous recevoir, des animateurs pour vous faire connaître la région, vous guider si vous en exprimez le désir, organiser des conférences ou des veillées. Vous passerez d'excellentes vacances dans une ambiance fraternelle.

Comment s'inscrire :

Les responsables de groupes ou dirigeants d'organisations étrangères doivent demander au

« Service Vacances »

3 bis, passage de la Petite-Boucherie,
Paris VI^e

une fiche d'inscription pour un groupe en France.

Faire parvenir cette fiche d'inscription avant le 4 mars 1968. Les séjours dans les centres commencent et se terminent obligatoirement un samedi.

La liste nominative des participants doit parvenir au « Service Vacances » un mois avant l'arrivée du groupe.

Le règlement des frais de séjour s'effectue par l'intermédiaire d'un compte courant postal : « Services Vacances », CCP 14 272-53 Paris ou par chèque bancaire à l'ordre du « Service Vacances » — Ligue de l'enseignement.

Ristourne confidentielle 5% :

Centres en France gérés par le « Service Vacances » de la Ligue française de l'enseignement.

A la montagne :

Barcelonnette (Basses-Alpes)
Villeneuve-la-Salle (Hautes-Alpes).

A la mer :

Cannes (Alpes-Maritimes)
Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes)
Le Cap Ferret (Gironde)
Menton (Alpes-Maritimes).

Pour familles et jeunes :

Menton - Val du Carei (Alpes-Maritimes)
Le Lavandou (Var).

Conseil international de l'hygiène, de l'éducation physique et de la récréation

Cette association organise, du 17 au 22 juillet 1968 son congrès annuel à Dublin (Irlande).

Des renseignements détaillés peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

Dr. Carl A. Troester, Jr., Secretary-General ICHPER,
1201 16th Street N.W., Washington D.C. 20036, USA.

15^e Semaine pédagogique internationale Trogen (16 - 24 juillet 1968)

Comme orateur de langue française, le comité d'organisation a fait appel à M. Robert Hainard, le réputé peintre-sculpteur et écrivain genevois, qui a bien voulu accepter l'organisation d'une exposition de ses œuvres dans une des salles de l'école secondaire du village, pendant la Semaine

pédagogique. Nul mieux que Robert Hainard ne pouvait apporter des vues originales et des suggestions concrètes sur ce sujet qui préoccupe beaucoup d'enseignants : la place de l'art dans l'éducation, l'activité créatrice et l'efficacité du travail scolaire.

Inscriptions jusqu'au 15 mai, auprès de M. Paul Binkert, Obergrundstrasse 9, 5430 Wettingen.

A. P.

Echange de logements pour les vacances

L'European Vacation Exchange (EVE) est une organisation qui a été créée en tenant compte particulièrement des besoins des professeurs d'école, de collège et d'université.

Elle fournit un moyen d'établir le contact entre des personnes de professions diverses désirant échanger leur logement pendant de courtes vacances ou pour un séjour prolongé d'étude ou de travail.

Si vous désirez participer à un tel échange, prière d'adresser votre demande au **Dr. J. F. Gibson, 46, Oak Tree Drive, Totteridge, London N 20, Angleterre.**

Vous recevrez un questionnaire détaillé, et vos réponses nous aideront à choisir pour vous la meilleure solution. Nous vous enverrons des détails sur les familles dont les logements pourraient vous convenir, et vos détails leur seront également communiqués. Une fois le contact établi, vous écrirez vous-mêmes à la famille de votre choix, et si vous parvenez à vous accorder sur un échange vous serez priés de nous verser la somme de Fr.s. 65.—

Aide aux régions forestières

« Fraternité Mondiale » a proposé à l'inspecteur fédéral des forêts l'aide d'un groupe de jeunes gens, pour des travaux à exécuter dans des régions atteintes par les avalanches. Une aide pourrait être apportée dans la région de Malans, au-dessus de Sargans. Il s'agirait de collaborer au dégagement et à la préparation du terrain, en vue de plantations ultérieures, d'anciennes forêts ravagées par les avalanches. Epoque : 15 - 30 août.

Renseignements et inscriptions à « Fraternité Mondiale », Centre international, 1-3 Varembe, 1202 Genève.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. 0 (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

LE BULLETIN... du bulletinier

J'ai reçu hier une lettre d'un collègue.

Mes premières lignes de bulletinier n'ont pas passé inaperçues et j'en suis heureux. Heureux parce qu'une lettre d'encouragement est toujours la bienvenue, heureux aussi parce que ce collègue me fait part de son sentiment à l'égard de la rubrique vaudoise et de quelques suggestions.

Tout le monde s'accorde à dire que notre organe corporatif a besoin d'une cure de rajeunissement. L'assemblée des délégués SPR vient de décider d'une étude dans ce sens. A l'échelon SPV, ce rajeunissement s'impose aussi.

Le nouveau Comité central vient d'entrer en fonctions après un interrègne de quelques semaines. Il a décidé de communiquer à ses membres les décisions d'intérêt général qu'il prendrait. Il a décidé aussi de porter l'information de caractère pédagogique au niveau du public, par l'intermédiaire d'une commission de presse. Mais l'information des membres de la SPV reste pour l'instant encore un problème. Pourquoi ? Les journaux disposent d'agences spécialisées et de nombreux collaborateurs attirés ou occasionnels pour la recherche et le traitement de l'information. Le bulletinier, lui, est seul... ou presque, pour accomplir cette tâche. Quelle est-elle ?

1. Information à caractère pédagogique : plus spécialement du ressort de la SPR.

2. Information à caractère corporatif : travail du CC, problèmes posés à notre société, conditions de travail, salaires, etc.

3. Information à caractère pratique : suggestions en rapport avec l'enseignement, recettes, trucs, tours de mains ; problèmes administratifs tels qu'assurance infantile, registre et tableaux d'examens, etc. (rubrique destinée peut-être plus spécialement à nos jeunes collègues).

De plus, le délai qui nous est imparti pour le dépôt des

manuscrits fait perdre à bien des informations le caractère de nouveauté qu'elles devraient avoir.

Malheur à l'homme seul...

Mais je sais que je peux m'appuyer sur vous.

Ecrivez-moi. Merci.

PG

Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises

Concerne : assemblée générale du 6 mars 1968, au Château d'Ouchy.

Chères collègues,

Comme promis, voici les résultats de la décision qui fut votée en assemblée générale, le 6 mars 1968.

Refuser les stagiaires **d'écoles privées ou semi-privées** : 11 non ; 43 oui ; 2 blancs ; 56 participants.

Propositions individuelles. — **Parmi les 11 non : 1 voix** réclame que la publicité des écoles « Floriana » et « Aurore » disparaisse de l'« Educateur » ; **1 voix** demande une campagne d'information dans le public ; **1 voix** demande d'autres moyens pour revaloriser notre profession ; **2 voix** demandent à ce que l'Ecole sociale et pédagogique soit soutenue (stages).

Parmi les 43 oui : 1 voix propose que cette décision soit valable durant deux à trois ans, jusqu'à ce que la pénurie soit résorbée ; **2 voix** proposent que l'on fasse éventuellement une réserve pour l'Ecole sociale et pédagogique.

Les bulletins de vote et résultats sont à votre disposition.

Tenant compte de ces résultats, nous vous prions de vous soumettre à l'avis majoritaire, et de refuser l'accès de vos classes à toutes les stagiaires d'écoles privées, ou semi-privées.

Nous devons en effet, **œuvrer** à la revalorisation de notre

profession qui nous paraît, sous beaucoup d'aspects, menacée et dépréciée.

Nous vous remercions de votre collaboration, et vous envoyons, chères collègues, nos salutations les meilleures.

Le Comité

Lausanne, le 15 mars 1968.

Postes au concours

Inscriptions au DIP jusqu'au 3 avril 1968.

APPLES. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 16 avril 1968.

BIOLEY-MAGNOUX, DONNELOYE et MÉZERY (cercle scolaire). Institutrice primaire à **Donneloye**. Entrée en fonctions : 16 avril 1968. Obligation d'habiter l'appartement du collège. Les candidates voudront bien adresser un double de leur lettre de candidature à M. D. GOLAZ, président de la Commission scolaire de Donneloye, tél. (024) 5 21 91.

BUSSY-SUR-MOUDON. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : pour le printemps 1968.

FERLENS. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 16 avril 1968.

LE LIEU. Institutrice primaire à **Le Lieu**. Entrée en fonctions : 16 avril 1968.

OLLON. Instituteurs primaires (classes à option). Institutrices primaires. Entrée en fonctions : 16 avril 1968.

SAINT-LÉGIER - LA CHIÉSAZ. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 16 avril 1968.

VALLORBE. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 16 avril 1968.

Voyages AVECER : été 1968

Athènes - Ephèse - les Cyclades - Istanbul...
Jérusalem - la Galilée - Beersheba...
Cap Nord - Spitzberg - les fjords...

Aimez-vous le chaud climat du sud ? ou au contraire les pâles rayons du soleil de minuit ?

Alors venez avec nous !

Dans une ambiance sympathique, à des prix exceptionnels, vous pourrez satisfaire votre besoin d'évasion. En effet, l'Association des voyages d'étude du corps enseignant romand organise, à l'intention de ses membres et de leurs amis, des voyages (non seulement d'étude... mais aussi de détente !) à ces lieux célèbres.

De la bonne humeur, des paysages inoubliables, un changement d'air bienvenu, voilà de quoi oublier les tracasseries d'un hiver chargé ! voilà ce que vous offre le programme AVECER.

L'annonce paraissant dans ce numéro vous donnera tous les détails nécessaires.

Bonnes vacances !...

genève

Commission SPG des MP *

Notre collègue Gustave Jenny a demandé pour des raisons de santé à être déchargé de la présidence de la commission des MP.

Je tiens à lui exprimer mes vifs remerciements pour son travail efficace et dévoué ; je lui exprime mes vœux sincères de prompt et complet rétablissement.

Ma gratitude s'adresse également à tous ceux qui œuvrent ou ont œuvré au sein de la commission, en particulier à nos collègues Aubert et Nyffeler qui durant ces dernières années ont cherché avec compétence et dévouement des solutions à nos préoccupations.

Pour mémoire je rappellerai que la commission des MP est composée de trois sous-commissions, à savoir :

A. Fournitures scolaires

But : étudier la possibilité d'apporter des simplifications dans la distribution des fournitures.

B. Révision des formules officielles

But : alléger le travail du MP en simplifiant et en clarifiant ses nombreuses tâches administratives, en particulier par une étude approfondie de la présentation des formules officielles.

C. Sous-commission chargée d'examiner la proposition de notre collègue Voïtchovsky

But : étude d'une réforme du statut des MP, en particulier par la création éventuelle de postes de directeurs d'écoles.

Convocation

Les maîtresses principales et les maîtres principaux sont convoqués le **lundi 22 avril 1968** à 20 h. 30, Buvette de la Salle communale de Vernier.

Ordre du jour :

1. Fournitures scolaires : remarques concernant la rentrée 1967. Examen des propositions nouvelles.
2. Formules officielles : remarques et propositions nouvelles.
3. Examen de la proposition Voïtchovsky.
4. Propositions individuelles d'ordre général.

N.-B. — Les textes de la proposition Voïtchovsky, de la contre-proposition Privat et la prise de position de M^{lle} Pilet, membre de la sous-commission, font suite à cette convocation.

Important : les collègues désireux de présenter des propositions concernant les points 1, 2 et 4 de l'ordre du jour sont priés de les transmettre sans tarder à : Commission SPG des MP, Ferme Dufour, 1214 Vernier.

Commission des MP
le président :
Jean Marguet

* = maîtresses principales et maîtres principaux.

PROBLÈME DU PRINCIPALAT ET DE L'INSPECTORAT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1. Nécessité d'une réforme de structure

1.1 Préambule

Le maître principal que je suis depuis une douzaine d'années se sent de plus en plus mal à l'aise dans sa fonction. Malaise moral qu'il attribue à une double cause :

- l'impossibilité pratique d'assumer au plus près de sa conscience (ou du règlement...) les tâches toujours plus nombreuses et plus rigoureuses du principalat sans « porter préjudice, *en aucun cas*, à son activité ordinaire d'instituteur » ;
- la constatation d'un défaut de rendement de notre école primaire dans plusieurs domaines, défaut dû à une conception irrationnelle et dépassée du principalat et de l'inspection, conception artisanale à notre époque d'automatisation.

1.2 Attributions actuelles du maître principal et de l'inspecteur

Actuellement, le maître principal est chargé d'une double tâche :

- a) d'instituteur : responsabilité complète d'une classe au même titre que ses collègues ;
- b) d'administrateur partiel de son bâtiment : cf les 22 points du cahier des charges (règlement enseignement primaire).

Pour sa part, l'inspecteur, dont les attributions ne sont pas clairement définies, semble assumer une double fonction :

- a) d'expert pédagogique : responsabilité de l'enseignement général et, en outre, d'une discipline particulière (épreuves, manuels, recherche, expérimentation, cours de perfectionnement) ;
- b) d'administrateur : responsabilité générale, en collaboration avec le maître principal, d'un certain nombre d'écoles (rapports avec les parents, les maîtres et le Département).

1.3 Evolution

Il y a une vingtaine d'années, nos écoles dépendaient d'un directeur unique pour les enseignements primaire et secondaire, et les instructions au corps enseignant lui parvenaient une ou deux fois par an sous forme de fascicules à conserver. L'inspecteur inspectait et le maître principal se consacrait principalement à sa classe.

Puis un directeur distinct a été chargé de l'enseignement primaire auquel, par la suite un inspecteur a été adjoint. De nouveaux organismes se sont créés, d'une utilité incontestable : service des loisirs, service de la recherche pédagogique, service de la documentation, centre des moyens audiovisuels ; création du cycle d'orientation, des études surveillées, des cours périodiques de perfectionnement, introduction de l'enseignement des sciences, de l'éducation routière. Les organismes existants ont rationalisé, perfectionné et complété leurs services : économe, service de santé, bibliothèques scolaires.

Et la vague de modernisation et de rationalisation s'est arrêtée à cet échelon.

1.4 Conséquences

Ces innovations et ces réformes, témoignant d'un légitime souci de progrès, se sont traduites au niveau des maîtres, du maître principal et de l'inspecteur par un alourdissement progressif, mais constant, de la part administrative de leur travail parallèlement, pour les inspecteurs, à une aggravation de leur responsabilité pédagogique : spécialisation dans une branche, refonte ou création de manuels, étude des nouvelles méthodes, cours de perfectionnement.

Dès lors, l'impossibilité évidente pour l'inspecteur et le maître principal d'accomplir correctement — c'est-à-dire avec rapidité, efficacité et complètement — toutes leurs tâches les oblige de plus en plus à opérer des choix, à parer au plus pressé, à se débrouiller. L'inspecteur, devenu par la force des choses un homme orchestre, est de moins en moins disponible, il se disperse et n'a plus le temps d'inspecter, tandis que le maître principal concilie de plus en plus difficilement les exigences de son enseignement avec ses responsabilités administratives.

On a tenté, il est vrai, de soulager le corps enseignant par de menues réformes administratives, et les inspecteurs par la création de secrétariats et la nomination de deux nouveaux inspecteurs ; mais ce sont là, à mon avis, des palliatifs qui, à plus ou moins brève échéance, s'avéreront insuffisants pour assurer le progrès et un rendement optimum de notre école primaire.

La solution est ailleurs : aucun inspecteur, si doué soit-il, ne peut être, à notre époque et à la fois, un expert pédagogique dans toutes les branches de notre enseignement et un administrateur efficace. Les allègements ci-dessus ne résolvent pas, en effet, plusieurs problèmes essentiels, entre autres :

- celui de l'utilisation rationnelle de l'important matériel didactique mis à grands frais à notre disposition et trop peu utilisé ;
- celui de l'unité de doctrine dans les différentes branches ;
- celui de la disponibilité du maître principal et de l'inspecteur : règlement rapide des cas urgents (demandes de congé, entretiens avec les parents, conflits scolaires, etc.) ;
- celui de l'utilisation et de la mise en valeur des compétences et des dons de certains maîtres ;
- celui de la délimitation entre les attributions administratives respectives de l'inspecteur et du maître principal ;
- celui de l'aide et de la surveillance des remplaçants ;
- celui des classes momentanément sans maître (arrivées tardives, absences inopinées, manque de remplaçants).

La tendance générale de notre temps vers la spécialisation étant irréversible, une réforme profonde de structure s'impose, comme elle s'est tout récemment imposée à notre cycle d'orientation après seulement quelques années d'existence.

2. Nature de la réforme

2.1 Proposition

Scinder les deux aspects — pédagogique et administratif — de l'activité actuelle de l'inspecteur et les attribuer à deux personnes différentes : un expert pédagogique et un directeur d'école.

2.2 L'expert pédagogique

Il remplacerait l'inspecteur. Comme c'est déjà le cas pour le dessin, le chant, l'éducation physique et les travaux manuels, il y en aurait un pour chacune des autres disciplines.

Comme ces derniers, en étroite collaboration avec les études pédagogiques et la direction de l'enseignement primaire, il assumerait la triple fonction suivante :

- a) *formation et information* du personnel enseignant pour assurer une unité de doctrine dans l'enseignement de la branche dont il est le spécialiste : méthodologie, formation des candidats, manuels, expérimentation des méthodes nouvelles, cours de perfectionnement ;
- b) *contrôle* de l'enseignement de sa branche ;
- c) *disponibilité*, sur demande du corps enseignant, pour démonstrations, conseils, recherches.

2.3 Le directeur d'école

Dans les grands bâtiments — à partir de 10 classes par exemple — il remplacerait le maître principal et assumerait à plein temps le double rôle :

- a) *d'administrateur* : responsabilité complète de l'organisation et de la bonne marche de son école en collaboration avec les divers services, les experts pédagogiques et les autres directeurs ;
- b) *d'animateur* :
 - organisation d'activités et de manifestations, permanentes ou occasionnelles, scolaires et parascolaires, pour les maîtres et pour les élèves ;
 - mise en valeur et utilisation rationnelle du matériel important à disposition du corps enseignant dont l'emploi actuel ne justifie pas la mise de fonds qu'il représente (matériel audio-visuel et de sciences en particulier).

Dans ce but, il pourrait faire appel à la compétence, aux dons de certains maîtres de son école dont leur classe seule bénéficie actuellement. En les faisant remplacer ou en se chargeant lui-même de leur classe le temps nécessaire, il leur permettrait de préparer la présentation d'un disque, d'un compositeur, d'une expérimentation scientifique, d'un travail manuel, de clichés sur un sujet précis, une leçon de circulation, de former peut-être une chorale d'école, un groupe théâtral... pour le plus grand profit des classes du bâtiment ou même d'autres écoles.

2.4 Petites écoles

Pour les écoles de moins de 10 classes, plusieurs solutions possibles à étudier. Par exemple :

- attribution à un directeur de plusieurs petites écoles : 2, 3 ou 4 ;
- à la rigueur, maintien d'un maître principal, mais déchargé d'une partie de son enseignement.

P. Voïtchovsky.

RÉFORME DU PRINCIPALAT CONTRE-PROPOSITIONS AU PROJET VOÏTCHOVSKY

1. Suppression des inspecteurs actuels

Les mesures prises par le DIP ne sont pas des palliatifs. Les secrétariats des inspecteurs sont efficaces et déchargent notablement les inspecteurs. De plus, le DIP a choisi dernièrement de limiter le nombre des classes par inspecteur à environ 50. Il a écarté de ce fait la solution de l'expert pédagogique et ce, sur le préavis des inspecteurs eux-mêmes qui désirent garder le « contact » avec l'école.

2. Nature de la réforme

2.1 Je ne suis pas opposé à une réforme du statut du maître principal ; en revanche je fais des réserves concernant le projet Voïtchovsky, et voici pourquoi :

2.2 Danger de l'expert pédagogique

Chaque expert, c'est bien connu, voudra que sa branche soit soignée, il demandera des efforts toujours plus grands aux instituteurs (préparations, recherches, essais de techniques nouvelles, de méthodes d'avant-garde, etc.). Qui payera ? Le maître bien sûr ! Je suis opposé à la rigidité méthodologique.

La spécialisation est à la mode aujourd'hui. On peut se demander si cela est un bien, si c'est un état de fait contre lequel on ne peut rien...

Enfin, d'où viendra la doctrine d'enseignement ? N'oublions pas le problème du successeur de l'expert pédagogique. Que se passera-t-il en ce cas-là ? Continuation ou changement de méthodes ?

2.3 Le directeur d'école

Le projet est sans conteste très séduisant et, pour les grandes écoles (15 classes et plus) est très valable.

Mais, en revanche, le problème des petites écoles n'est pas résolu et de loin. Et pourtant une petite école mérite tout autant qu'une grande d'être animée. Elle dispose souvent du même matériel didactique ! Un directeur pour 3 à 4 écoles, c'est utopique. Un maître principal déchargé oui... mais !

3. Contre-propositions

« Statu quo » pour les inspecteurs.

Fixation du cahier des charges des inspecteurs de façon à établir la « frontière » avec le travail des maîtres principaux.

Révision du statut des maîtres principaux : revalorisation morale et matérielle.

Statut des maîtres principaux : il faut accorder plus de responsabilités aux maîtres principaux. Ceux-ci sont en fait les « directeurs » des écoles en l'absence de l'inspecteur.

Il faut donner au maître principal les moyens de s'imposer dans son école face à ses collègues et au concierge et qu'il passe aux yeux des enfants et de leurs parents pour le « maître » de l'école : le responsable. Il devrait être chargé de régler les incidents mineurs sans être obligé d'en référer à son inspecteur.

L'inspecteur resterait chargé de l'organisation des classes, de leur inspection et deviendrait en quelque sorte l'arbitre pour tous les conflits qui pourraient surgir.

Décharge du maître principal : je propose de décharger les maîtres principaux d'un après-midi par semaine (maîtres spéciaux ou candidats) selon le tableau suivant :

écoles jusqu'à 6 classes :	un après-midi toutes les 3 semaines
écoles jusqu'à 12 classes :	un après-midi tous les 15 jours
écoles de plus de 12 classes :	un après-midi par semaine

Il est pratiquement impossible à une seule personne de s'occuper de tout dans l'école. Le MP doit faire appel au travail et à la bonne volonté de tous ses collègues. Une école ne « marche » bien que si chacun fait son devoir et apporte son concours à la collectivité. Le MP serait chargé de coordonner le travail et les activités de l'école (séances des maîtres, travaux en commun, épreuves communes, utilisation du matériel didactique, etc.).

3.4 Problème de l'animation de l'école

Une équipe itinérante d'animateurs, qui resterait quelques jours, voire une semaine par école, pourrait rendre de précieux services. Cette équipe apporterait dans chaque classe quelque chose d'extrascolaire (travaux manuels, théâtre, mu-

sique, cinéma, circulation par exemple). Cela donnerait des idées au corps enseignant et l'inciterait à préparer d'autres séances de façon à mieux utiliser les clichés, disques, bobines de cinéma, manuels et salles de spectacle.

Bernard Privat.

Prise de position de Mlle Pilet, membre de la sous-commission

L'école enfantine se voit obligée de se désolidariser de la proposition Voïtchovsky pour la raison principale suivante :

Nos écoles enfantines n'ont pas assez de classes par bâtiment. Une directrice serait donc automatiquement itinérante entre plusieurs écoles, dont bien peu possèdent un bureau. Où s'installerait-elle pour effectuer son travail ?

Par contre, l'école enfantine s'associera certainement à un projet de revalorisation matérielle et morale du principalat.

Les charges de la maîtresse principale envers les inspectrices, les inspecteurs, les collègues, les communes et les concierges doivent être précisées.

Un allègement du travail de la maîtresse principale doit être apporté par l'attribution plus aisée de stagiaires lors des inscriptions, au début et en fin d'année.

Groupe genevois de l'Ecole moderne

Jeudi 16 mai, de 14 heures à 16 heures, école des Tattes. Technique du texte libre.

UNE TRAVERSÉE GRECQUE

Nous étions à Moneniasia, un petit port au bout du Péloponnèse, où nous avions passé deux jours, et nous allions prendre le bateau pour le Pirée. Vers vingt heures, on enten-

dit la sirène dans le lointain. Nous vîmes les lumières de notre navire. Il coula l'ancre à l'entrée de la baie ; puis des canots à rames transportèrent les gens à bord. En troisième classe, de vieilles femmes étaient couchées sur les bancs et prenaient toute la place ; quelques personnes étaient avachies par terre et ronflaient. D'autres, accoudées au bastingage, regardaient la mer. Nous allâmes dans notre cabine où l'on dormit. Quand je me réveillai, nous étions au Pirée. Il n'y avait plus personne sur le pont à part quelques marins qui lavaient les saletés laissées au cours de la traversée.

Rémy, 12 ans, « La Serpette »

TOI

Ils t'ont maudit et je les ai suivis.

Pourtant, tu m'avais dit :

« Quand je partirai, pleureras-tu ? »

Et je ne t'ai pas répondu...

Maintenant que de remords.

Ils t'ont maudit et je les ai suivis.

Un jour, pourtant, tu m'avais dit :

« Je t'aime. »

Tu as pleuré et j'ai souri.

Maintenant que de remords.

Ils t'ont maudit et je les ai suivis.

Si tu pouvais revenir !

Un moment seulement,

Pour te dire « Je t'aime » à mon tour.

Ils te maudissent, je ne les suivrai pas.

Marie-France, 12 ans, « Le Jet d'Eau »

Inscriptions jusqu'au 3 avril à envoyer chez : Georges GRAND, 68, route de Veyrier, 1227 Carouge.

CEP — Centre éducatif et pédagogique à Estavayer-le-Lac, internat-école pour enfants, cas sociaux et dévies légers, désire engager :

une institutrice

(éventuellement un instituteur)

s'intéressant aux classes spéciales et à la recherche pédagogique, et désirant travailler de façon indépendante dans le cadre d'une équipe, avec une classe de douze élèves. Possibilité de parfaire sa formation en cours d'emploi. Convient à personne jeune et dynamique ayant déjà l'expérience de l'enseignement.

Entrée en fonctions : avril 1968 ou date à convenir. Adresser offres ou demandes de renseignements à la direction : téléphone (037) 63 10 43.

Pays-Bas: Echange d'appartement pendant les vacances

est offert par beaucoup de familles hollandaises du corps enseignant. D'autres voudraient louer votre appartement. Il est aussi possible de louer des appartements en Hollande.

E. Hinloopen, Engl. Lehrer, 35 Stetweg, Castricum.

CINÉMA

A vendre projecteurs de démonstration, sous garantie, MICRON XXV, Fr. 1500.— ; BELL & HOWELL automatique, 16 mm sonore, Fr. 3.000.—. Occasions uniques ! Tél (032) 2 84 67 (repas) ou s'adresser au bureau du Journal.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Collège protestant romand

La Châtaigneraie

1297 Founex (Vaud)

Internat de garçons

Externat mixte 10 à 19 ans

Préparation à la

MATURITÉ FÉDÉRALE

de tous les types

Tél. (022) 76 24 31

Dir. Y. Le Pin

neuchâtel

Assemblée trisannuelle

Le samedi 9 mars 1968 marquera une date dans l'histoire de la SPN. Pour la première fois, en effet, le Comité central avait officiellement invité la presse à une courte conférence précédant l'assemblée elle-même. Ce fut l'occasion, pour le président Jaquet, inaugurant ainsi une politique de « public relations », de présenter aux journalistes présents la SPN, et d'en définir les buts.

Notre association compte aujourd'hui 500 membres, soit le 85 % du personnel engagé dans l'enseignement primaire et préprofessionnel. Elle poursuit, comme les associations sœurs d'autres cantons ou de l'étranger trois buts distincts et cependant complémentaires : elle défend les intérêts de l'enfant, encourage la formation et le perfectionnement des enseignants, et elle veille aux conditions de travail de ses membres.

Les problèmes qui lui sont posés, les discussions qu'elle engage, ses prises de positions sont trop souvent ignorés ou mal connus du public. Dans l'intérêt même de l'école, il est important que le peuple, c'est-à-dire les parents des élèves fréquentant l'école, soit tenu au courant du dialogue constant qui existe entre les autorités et les enseignants, et connaisse le point de vue de chacun.

Ce souci d'information a été l'une des raisons de la création d'un poste d'administrateur SPN.

Le président Jaquet donne encore quelques perspectives d'avenir, et mentionne les principaux problèmes qui vont occuper les organes responsables de la société ces prochaines années : création d'un prix pédagogique, tournoi scolaire, discussion du statut des enseignants, liaisons entre programmes primaires et préprofessionnels, entre ces derniers et l'enseignement professionnel, etc.

L'assemblée

Ce sont quelque 150 collègues qui ont répondu à la convocation du Comité central, parue dans l'« Educateur ». Le président de l'assemblée, le collègue Ernest Hasler du Locle mène les débats avec rapidité et précision. Il salue tout d'abord nos invités : MM. Roger Hugli, chef de service de l'enseignement primaire et préprofessionnel, membre d'honneur de la SPN, Paul Perret et Robert Duckert, inspecteurs. Numa Evard et Jean-Pierre Miéville, directeurs. Jean John, président de la SPR, Jean-Pierre Rochat, rédacteur de l'« Educateur », Maurice Besençon, président du Cartel VPOD neuchâtelois, Willy Schupbach, secrétaire fédératif VPOD, Willy Guyot et Charles-Emile Guyot, membres d'honneur SPN, et deux membres du Comité central romand : Claude Grandjean et Georges Bobillier.

M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique qui a tenu à prendre part à nos débats arrivera un peu plus tard.

Fait rare, aucun représentant des autorités communales de Couvet n'a répondu à l'invitation de la SPN.

Procès-verbal. Il est adopté de confiance, sans que la lecture en ait été demandée.

Rapport du Comité central. Publié dans l'« Educateur » No 7, chaque membre a pu en prendre connaissance. Le président Hasler en propose la discussion chapitre par chapitre. La parole n'étant demandée sur aucun des points, le rapport est adopté à l'unanimité.

Informations. Le président de la Commission pédagogique, Pierre-André Pélichet trace un tableau de l'activité présente et future de sa commission. Afin de mener à bien la tâche qui lui a été confiée par le CC, à savoir l'étude de la liaison entre les programmes primaires-préprofessionnels, et professionnels, cette commission a mis au point une formule d'enquête qu'elle fera parvenir aux maîtres directement concernés. Il souhaite que les réponses soient nombreuses, afin que la SPN puisse définir une politique claire dans ce domaine.

M. Jean John, président SPR fait état des préoccupations essentielles du comité romand : école romande, efficacité, structures de la SPR. Citant le Dr Ronald Gould, président de la CMOPE, il rappelle le rôle que les associations d'enseignants ont à jouer dans l'élaboration et la gestion de l'école. Comme il le souligne dans son rapport, paru dans l'« Educateur » No 8, il précise avec force que nous ne devons pas, malgré les efforts réels faits pour une harmonisation scolaire sur le plan romand, voire sur le plan suisse, nous laisser entraîner dans un compromis, une sorte d'honnête moyenne suisse, ni céder à la précipitation, car, pour notre pays, la seule école qui lui convienne est la meilleure.

M. Willy Schupbach, secrétaire syndical rappelle quelles ont été les démarches entreprises par la VPOD pour l'obtention des allocations de renchérissement, et la révision de la structure de la caisse de pensions. Sur ce point, nous ne pouvons nous déclarer encore entièrement satisfaits. Notre but est d'obtenir l'application du principe de la gestion paritaire.

M. Schupbach fait ensuite un résumé de l'affaire qui a opposé notre collègue Perrenoud, de Travers, à sa commission scolaire.

Il remet une attention au président Jaquet, qui quitte ses fonctions au sein du Comité central. Il a plaisir à relever combien la collaboration entre la VPOD et le président du CC fut fructueuse et cordiale.

Le président du CC, **Marcel Jaquet**, reprend alors par le détail l'affaire Perrenoud. Cet exemple doit, dit-il, nous rendre vigilants quant à la discussion future du statut des enseignants. Sur le point précis des recours, nous ne pourrions admettre que la seule instance qui nous est offerte soit en quelque sorte juge et partie. Nous postulerons la création d'un organisme arbitral neutre, voire paritaire.

M. Gaston Clottu, chef du Département de l'instruction publique, énonce les problèmes qui préoccupent actuellement le département et le Conseil d'Etat. A propos du statut des enseignants, M. le conseiller d'Etat fait remarquer que la formule d'arbitrage préconisée par la SPN est de nature à plaire au gouvernement, car cela le déchargerait de tâches délicates. Toutefois, cette option nécessiterait l'étude complète d'une juridiction administrative, entraînant un retard considérable dans l'adoption et l'application du statut.

La caisse de remplacement a été l'objet d'un premier remaniement qui facilitera sa fusion avec la caisse du corps enseignant secondaire. La réforme de l'enseignement et l'harmonisation scolaire dépassent le cadre du canton. Des conférences au niveau des chefs de départements ont lieu régulièrement tant sur le plan romand que sur le plan suisse. Des commissions de travail ont été créées. Prochainement, un délégué des départements à la coordination sera désigné. Sur le plan suisse, un accord est intervenu quant à la fixation du début de l'année scolaire. La rentrée générale après les vacances d'été est prévue pour 1972.

En remerciant M. Clottu, le président Hasler le félicite de sa nomination à la présidence de la conférence des chefs de Département de l'instruction de Suisse.

Proclamation des membres honoraires. L'assemblée applaudit alors les collègues qui, prenant leur retraite ont accompli 25 ans et plus de sociétariat. Ce sont : M^{lles} Marguerite Perrenoud, Irène Veuve, de Neuchâtel, Jeanne Juvet, de Couvet, Claudine Voumard, de La Chaux-de-Fonds, M. Willy Guyot, du Locle. Le président aurait bien aimé leur remettre le diplôme souvenir prévu, malheureusement le concours de projets ouvert dans la société n'a suscité aucun travail. Des démarches sont en cours auprès d'écoles d'art ou de graphistes. Les jubilaires les recevront plus tard.

Nomination du président du CC. Notre collègue Marcel Jaquet est arrivé à l'expiration de son deuxième mandat. Au cours de ces six ans, la SPN a pris une tournure nouvelle, elle a, autant qu'elle l'a pu, manifesté sa présence, provoqué des entrevues, créé le dialogue. L'intense activité qu'elle a déployée, elle en doit pour une bonne part l'initiative à son président. Celui-ci n'a jamais économisé son temps, ni reculé devant une tâche même difficile. Il est intervenu à plusieurs reprises avec courage et ténacité auprès des autorités pour tenter de faire triompher les points de vue des enseignants. Marcel Jaquet a donc droit aux remerciements très vifs de tous les membres. L'assemblée nomme par acclamation notre collègue Claude Zweigacker, instituteur à Saint-Blaise, actuellement président de la section de Neuchâtel, au poste lourd de responsabilité de président du Comité central. Le président nouvellement élu fait alors une brève déclaration. Il remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne. Il sait bien que la tâche qu'il va entreprendre est difficile et périlleuse. Il espère toutefois, qu'avec l'appui de ses collègues du CC, il saura se montrer à la hauteur de son prédécesseur.

Présentation de l'administrateur. Pour occuper le poste d'administrateur SPN nouvellement créé, le CC a désigné notre collègue Jean Huguenin, du Locle. C'est l'occasion, pour beaucoup, de faire sa connaissance. Le nouvel administrateur est présenté à l'assemblée qui l'applaudit.

Nomination de délégués. Les représentants neuchâtelois à l'assemblée des délégués de la SPR sont désignés comme suit : MM. Claude Zweigacker, Alain Thiébaud, Jean-Jacques Bolle, Jules-Auguste Girard, Georges Bobillier (Couvet), Maurice Gogniat, René Reymond. Suppléants : M^{lles} Geneviève Fallet, Angèle Chapatte, MM. François Bourquin, Frédy Juvet, Michel Jeannot et Roger Schwab.

Rapport « préprofessionnel ». Ce rapport, publié en son temps dans l'«Educateur» N° 4 est mis en discussion. Présenté par l'un de ses auteurs, A. Aubry, il ne suscite que peu de commentaires. Plusieurs collègues font part de leurs expériences, et la discussion se limite au problème de l'allemand. Faut-il faire de cette discipline un critère de promotion ? Le rapport conclut par l'affirmative. Certains collègues, pourtant ne souscrivent pas à ce point de vue.

Le chef de service de l'enseignement primaire et PP, notre collègue R. Hugli a été fort intéressé par ce rapport et les idées qui y sont développées. Le problème actuel, en préprofessionnelle est la création de classes les plus homogènes possible, et l'organisation de collèges multilatéraux. La mise en place se fait petit à petit. Le rapport est finalement adopté à l'unanimité moins deux voix.

L'assemblée, sur l'invitation du président Hasler, rend ensuite hommage à la mémoire du collègue Willy Zwahlen, ancien président cantonal, décédé au cours de l'année.

Divers. Quelques demandes relatives au nombre d'élèves maximum admis par classe, aux modes d'information et de convocation des membres de la société obtiennent réponse sur-le-champ. La question de l'article refusé au collègue M. Robert, par le rédacteur de l'«Educateur», puis par le CC va occasionner un assez long débat.

Le cas sera réglé entre l'intéressé, le président du CC et le bulletinier.

Intermède. Dès 10 h. 30, l'assemblée put assister à la projection de trois films tournés à l'hôpital psychiatrique de Cery, avec et par les malades et le personnel soignant. C'était nous plonger brutalement dans un monde à part, qui n'est toutefois pas exempt de poésie et de symbolisme. Je pense tout particulièrement au « poète » et à « Aloyse ». La vision de ces films nous a permis de pénétrer un peu mieux dans ce monde autrefois maudit de l'aliénation mentale. Les méthodes curatives, les moyens de guérison, le retour à l'équilibre par l'intérêt au travail sont proches parents des activités concrètes et manipulations que nous nous efforçons d'appliquer dans nos classes. Ces films étaient présentés par M. Nicolet, infirmier chef à Cery. Au cours du repas de midi, d'aimables paroles empreintes de poésie et de philosophie souriante furent adressées aux membres honoraires nouvellement proclamés.

G. B.

Comités de sections pour 1968

District de Boudry

Président : Jean-Jacques Bolle, Rochettes 3, 2017 Boudry.

Vice-président : Gilbert Philippin, Corteneaux 9, 2034 Peseux.

Caissier : Marc-A. Grandjean, Les Addoz 48, 2017 Boudry.

Secrétaire : M^{lle} Rose-Marie Berthoud, Epancheurs 26, 2012 Auvèrner.

Délégué au CC : Gilbert Philippin.

Assesseurs :

M^{lle} Anne-Marie Löcher, av. Soguel 10a, 2035 Corcelles.
Georges Montandon, Pralaz 26, 2034 Peseux.
Roger Schwab, Coteaux 3, 2013 Colombier.

* * *

District de La Chaux-de-Fonds

Président : Jean-Claude Leuba, Abr.-Robert 39, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Vice-président : Jaquet Marcel-Albert, Crétêts 82, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Caissier : Bryois Bernard, boulevard des Eplatures 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Secrétaire : M^{lle} Hélène Jeanneret, Léopold-Robert 150, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Délégué au CC : René Perrenoud, Léopold-Robert 150, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Assesseurs :

M^{me} Jacqueline Huguenin, ch. de la Fusion 23, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Robert Heiniger, A.-Robert 20, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Jean-Paul Aubert, Recorne 34, 2300 La Chaux-de-Fonds.

* * *

District de Neuchâtel

Président : François Bourquin, Pain-Blanc 1, 2003 Neuchâtel.

Vice-président : Alain Thiébaud, Martenet 22, 2003 Neuchâtel.

Caissier : Michel Girard, Charmettes 73, 2006 Neuchâtel.

Secrétaire corr. : Mme Marc Junod, Côte 6, 2000 Neuchâtel.

Secrétaire PV : Michel Pfaehler, Côte 57a, 2000 Neuchâtel.

Déléguée au CC : Mme Roxan Marti, Trois-Portes 17, 2000 Neuchâtel.

Suppléant : Francis Houriet, Bel-Air 55, 2000 Neuchâtel.

* * *

District du Val-de-Travers

Président : Gérald Bouquet, 2115 Buttes.

Vice-président : Mlle Henriette Troesch, 2114 Fleurier.

Secrétaire corr. : Fred Siegenthaler, 2108 Couvet.

Secrétaire verbaux : Arthur Grossenbacher, 2114 Fleurier.

Caissier : Georges Müller, 2108 Couvet.

Délégué au CC : Gérald Bouquet, 2115 Buttes.

Assesseur et suppléant du délégué au CC : Pierre Liebe, 2108 Couvet.

Comité central du 14 mars à Neuchâtel

Présidence : Marcel Jaquet. Sont également présents le président nouvellement élu, Claude Zweacker, et l'administrateur, Jean Huguenin.

Nominations complémentaires

A la suite du décès de notre collègue et ancien président SPN, Willy Zwahlen, un des sièges appartenant à la SPN au comité de la caisse de pension était devenu vacant.

Le Comité central désigne, pour lui succéder le collègue **Claude Zweacker**. Notre second représentant restera Marcel Jaquet. Selon les statuts, le vice-président du CC doit appartenir au groupe de membres auquel n'appartient pas le président. C'est pourquoi il a fallu attendre la trisannuelle pour compléter la répartition des charges du CC.

Le président central étant non syndiqué, le vice-président doit être un membre VPOD.

Le Comité central a désigné le collègue **René Perrenoud** de La Chaux-de-Fonds. Il assurera la liaison du CC avec le secrétariat fédératif.

Composition du Comité central :

Président : Claude-André Zweacker, Saint-Blaise.

Vice-président : René Perrenoud, La Chaux-de-Fonds.

Caissier SPN : Marc-A. Grandjean, Boudry.

Caissier VPOD : Serge Bouquet, Dombresson.

Secrétaire verbaux : Gilbert Philippin, Peseux.

Secrétaire corr. : Gérald Bouquet, Buttes.

Bulletinier : Georges Bobillier, Le Locle.

Assesseurs :

Mme Roxan Marti, Neuchâtel.

Robert Heiniger, La Chaux-de-Fonds.

Etudes pédagogiques

La commission des études pédagogiques pousse un cri d'alarme. Le recrutement reste insuffisant. La SPN est invitée à faire tous ses efforts en vue d'une amélioration de la situation. Il va de soi que le CC ne peut rester indifférent à cette question. Le manque d'enthousiasme des jeunes à embrasser la profession d'instituteur ne provient-il pas pour une part de la dévalorisation morale dont est victime la corporation ? Quelles perspectives d'avenir la carrière ouvre-t-elle aujourd'hui ? D'autre part, la sélection trop lâche des élèves à la fin de 5e, et après la 1re MP ne laisse dans les classes PP que des élèves particulièrement difficiles et d'un niveau relativement bas. Cette situation n'est pas pour encourager les jeunes à envisager l'enseignement à ce niveau. Il y a là, tout un problème à revoir. L'adoption du rapport « préprofessionnel » marque une direction dans laquelle il faut persévérer.

Séminaire

Une société, un groupement qui veut accomplir une tâche efficace doit posséder des cadres bien formés, au courant de ses moyens et de ses possibilités. La SPN n'est-elle pas, pour pas mal de collègues la « mal-connue ». Parmi les préoccupations du CC, la formation et l'information des responsables occupe une place importante. C'est pourquoi, il a décidé d'organiser, le mercredi 15 mai, l'après-midi et le soir, une séance d'information et de discussion sur les structures, les responsabilités de la SPN. Y seront conviés, outre les membres du CC, les comités de sections, tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont pris des responsabilités dans la société.

Cette rencontre permettra tout d'abord de faire mieux connaissance, d'assurer la relève et de renforcer l'efficacité. Le lieu n'est pas encore fixé, mais d'ores et déjà, réservez cette date.

Statut des enseignants

Au moment où paraîtront ces lignes, chacun aura reçu un exemplaire du projet proposé par le DIP.

Le 9 janvier 1960, le secrétariat VPOD faisait tenir au Département un contre-projet de statut, en réponse au texte qui avait été présenté à l'époque. Depuis lors, bien qu'on en ait parlé, de-ci de-là, aucune proposition concrète n'avait été présentée. C'est chose faite. Les associations professionnelles sont maintenant invitées à exprimer leur opinion. La chose est d'importance, d'une importance telle, même, que le CC a décidé d'y vouer le temps nécessaire. Il s'agit d'un document qui va engager l'avenir et situer la profession enseignante dans l'édifice social. Une première prise de contact aura lieu avec le comité de nos collègues secondaires, puis chaque section sera invitée à l'étudier minutieusement. Il faudra ensuite faire la synthèse des remarques, et en collaboration avec les secondaires, arrêter notre position. C'est dire qu'il nous est impossible de donner notre avis dans un délai d'un mois. D'ailleurs, nous avons déjà attendu plus de huit ans... C'est dire également que chacun doit lire ce document, l'annoter et participer aux discussions qui auront lieu dans les sections.

Préparation de l'assemblée des délégués SPR

La fin de la séance est consacrée à l'étude de l'ordre du jour proposé par le CC/SPR en vue de l'assemblée des délégués. Parmi les deux sujets proposés par la SPG pour le congrès de 1970, les délégués neuchâtelois optent pour le second : le statut des enseignants du 1er degré. Ce sujet, si on l'étend à l'ensemble des enseignants est plus proche de nos préoccupations que le « perfectionnement des enseignants ». Il est même assez dans la ligne d'une de nos préoccupations majeures. La position de l'instituteur dans le monde, sa mission, sa situation. Le collègue G. Bouquet qui a préparé un rapport à ce sujet, en donne lecture. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

GB

« Les Risques du Métier »

Le film d'André Cayatte qui a été présenté et recommandé dans l'« Educateur » sera prochainement projeté à Neuchâtel. Le CC tentera de réserver film et salle un après-midi pour le corps enseignant. Il prendra également contact avec le cinéaste afin de l'inviter à cette séance. L'intérêt évident que présente cette bande doit assurer une salle comble au CC. Qu'on se le dise !...

GB

Section du Val-de-Ruz

Le Département de l'instruction publique a lancé, pour les conférences officielles du printemps, une nouvelle formule qui nous paraît intéressante à tous points de vue : la **formation continue** qui débute par la préparation de moniteurs chargés de diffuser à leurs collègues les nouveaux aspects méthodologiques impliqués par la réforme scolaire.

Une telle entreprise doit se solder, pour nous tous, par une complète réussite. Nous devons donc prolonger, au cours des mois qui suivront ces conférences, l'effort de réalisation que chacun aura entrepris. A nos yeux, c'est le seul moyen d'aboutir à une mise au point complète des programmes, de la réforme.

A cet effet, une rencontre de **tous les membres de la section** est prévue au début de mai. A cette occasion, nous pourrions reprendre contact, envisager **librement** des groupes de travail suivant les degrés et les intérêts de chacun.

Si nos contacts s'avéraient durables, nous pourrions, par la suite, créer des **dossiers de travail**, reflets de l'activité de chaque groupe.

Pour que ce programme puisse être mis sur pied en toute quiétude, notre rencontre pourrait avoir lieu autour d'une bonne table !... Ainsi chacun aurait l'occasion de faire valoir ses opinions et suggestions quant à notre activité future.

J'espère que chacun adhérera à cette proposition et je vous souhaite une bonne fin d'année scolaire et de bonnes vacances.

Le président : C.-A. Scheurer

Le « livre actif »

La SPN a été invitée à prendre part à la cérémonie de remise des prix aux lauréats d'un concours romand dit du « livre actif ».

La journée débuta par une conférence de M. André Eiselé, éditeur, donnée aux normaliens en la salle Rousseau (EN). Le livre actif est né de fiches sur lesquelles le lecteur peut travailler. Les textes sont conçus ou choisis de façon qu'ils puissent servir de synthèse au concurrent qui les lit, y fonde son travail qu'il construit sur ses suggestions et ses recherches. Dès qu'un enfant s'y lance, il est pris à ce labeur et s'y trouve associé à l'auteur. Ces réalisations peuvent être le fait d'une équipe où chacun collabore selon ses capacités, son imagination en s'en référant à l'assentiment de l'ensemble. Il s'agit de sélectionner ces documents car il est exclu de les utiliser tous en raison de leur abondance. Ces apports multiples et variés contribuent avec pertinence à la compréhension du texte de l'auteur et du même coup à l'acquisition du français. Les livres spécialement édités pour cette fin sont composés de textes alternant avec des pages vierges destinées à recevoir dessins, photographies, collages divers, voire rédactions. C'est ainsi qu'entre autres sujets sont sortis de presse : « Histoires naturelles » de Jules Renard, « La Mer » de Malherbe, « La Forêt », « L'Arbre », « La Montagne », « La Ville », les fables de La Fontaine, des comptines (pour les petits), soit un éventail varié et attrayant.

Ce concours a suscité l'enthousiasme des enfants. Il était proposé à tous les écoliers romands. Il a été révélateur de talents manifestes. Parmi les travaux exposés et primés, il en est de remarquables. Les critères du classement étaient donnés par le jugement de l'auteur du texte lui-même, celui d'un éditeur, d'un professeur et se portaient sur la fidélité au texte, l'imagination du concurrent, ses qualités artistiques et la mise en pages.

La distribution des prix a été accompagnée d'un entretien dirigé par M. le professeur Bron, cet animateur bien connu qui est un apôtre du genre, que nous ne saurions assez féliciter pour son dynamisme et son amabilité.

Les lauréats neuchâtelois s'étaient recrutés au collège du Mail à Neuchâtel (10 concurrents), à Couvet (1), Fleurier (1). Les autres étaient des Vaudois (19) et un Valaisan.

Tous méritent nos compliments et nos encouragements. Nous ne pouvons que recommander aux initiateurs de renouveler cette expérience qui s'est prouvée des plus intéressantes et vraiment bénéfique du point de vue éducatif.

W. G.

jura bernois

Ecole normale d'instituteurs de Porrentruy

Semaine blanche

Du 4 au 9 mars, les trois classes inférieures de l'Ecole normale accomplissent leur camp de ski traditionnel. Le lieu retenu cette année est Wangs/Pizol (1550 m., Grisons).

Le camp, placé sous l'égide de l'EPGS, est dirigé par M. J.-L. Joliat, maître de culture physique, accompagné de

MM. Guéniat, directeur, Wettstein, professeur, et secondé par des moniteurs expérimentés. Comme de coutume, les exercices à ski alternent avec des heures de détente consacrées à la projection de films, à des causeries sur les premiers secours, les avalanches, le montage d'une luge de secours, etc. Des soirées de camp, toujours fort animées, font à la gaieté la place qui lui revient en de telles expéditions.

Synode de printemps du corps enseignant de Bienne - La Neuveville

Cent vingt membres du corps enseignant primaire et secondaire des districts de Bienne et de La Neuveville se sont retrouvés samedi matin 16 mars, en l'aula de l'Ecole secondaire de Madretsch, à l'occasion de l'assemblée synodale de printemps.

En ouvrant les débats, M. André Schwab, président de section, salua les participants et plus particulièrement M. Albert Berberat, inspecteur scolaire du XIII^e arrondissement, M. Marcel Rychner, secrétaire de la SIB, M. Sutter, directeur de l'Ecole normale de Bienne, accompagné des élèves de la série sortante, ainsi que plusieurs maîtres du degré gymnasial.

Le procès-verbal ayant été lu par Mlle Boillat et adopté sans remarque, M. Schwab présenta son rapport présidentiel. Brossant un panorama complet de l'activité déployée par la section au cours de l'hiver, le président s'arrêta plus particulièrement sur le problème de la formation du corps enseignant. Membre de la commission créée à cet effet, M. Schwab n'eut aucune peine à présenter les caractéristiques du nouveau plan d'études qui est en train de s'élaborer : la formation s'étendra sur cinq ans, dont trois années seront consacrées à la culture générale et deux à la formation pratique. En augmentant les stages préprofessionnels, en prévoyant un temps de formation complémentaire obligatoire, en organisant des cours de perfectionnement facultatifs et des cours de recyclage obligatoires, on espère faire acquérir aux pédagogues de demain une plus grande maturité professionnelle et sociale.

Le président rapporta ensuite sur le camp de ski de Grindelwald qui fut un succès, sur l'activité de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire et les cours qu'elle organise chaque année, sur le 77^e Cours normal suisse de Genève et sur le prochain congrès de la SPJ. Il donna également connaissance à l'assemblée des diverses mutations qui sont intervenues durant la période d'hiver au sein de la section.

L'assemblée procéda ensuite au renouvellement partiel du comité. M. Paul Terrier, fut élu vice-président alors que Mlle Ariane Boillat et M. Henri Guerne étaient nommés assesseurs. Le nouveau comité de la Société pédagogique jurassienne pour les années 1968 à 1972 sera formé de membres de la section Bienne - La Neuveville et son président sera désigné le 22 juin prochain à Moutier à l'occasion du congrès SPJ. C'est à l'unanimité que l'assemblée désigna la candidature de M. Henri Reber, de Bienne pour reprendre, des mains compétentes de M. Marcel Farron, le gouvernail de la SPJ pour la prochaine législature. M. Schwab formula également le vœu de voir le poste de correspondant jurassien à l'« Educateur » être tenu par un membre de la section afin d'assurer la liaison entre la SPJ et la SPR.

Le représentant du Jura-Sud au comité cantonal, M. Pierre Crélerot, maître primaire supérieur à Cormoret, arrivant à l'échéance de son mandat, il appartenait à la section bien-

noise et neuvevilloise de désigner une candidate. Le choix s'est porté sur Mme Yvonne Tröhler, institutrice à Nods.

L'avenir de l'Ecole complémentaire

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les bases légales des cours complémentaires sont remises en question. En vue de connaître l'opinion des maîtres chargés de cet enseignement et pour élaborer des propositions de réforme, l'assemblée d'automne avait désigné M. Edgar Sauvain, en qualité de président d'une commission d'étude de cinq membres. Rapportant sur l'enquête qui a été menée cet hiver au sein de la section, M. Sauvain souligna que ces cours ont procuré peu de satisfaction auprès de ceux qui furent à la tête des classes complémentaires. Les nombreux témoignages recueillis par la commission sont unanimes à demander des réformes et des adaptations. Une nuance est apparue entre les rapports fournis par la ville et ceux de la campagne. Les premiers sont partisans d'une suppression des cours sans amendement. Les seconds sont favorables à une modernisation de cet enseignement en l'adaptant à des réalités plus pratiques. Et M. Sauvain de citer de nombreuses suggestions parmi lesquelles on trouvera certainement un moyen de résoudre ce problème épineux.

Le distingué pédagogue biennois conclut son intéressant exposé en faisant appel à un humanisme bien compris à l'égard de jeunes gens souvent désarmés et qui ont besoin d'être guidés, soutenus et encadrés. Son rapport fut vivement acclamé.

Le salut de l'inspecteur fait partie intégrante de chaque synode. Après avoir salué les anciens collègues avec sa spiritualité coutumière, M. Berberat procéda à diverses communications officielles. Un cours obligatoire d'introduction du manuel « Wir sprechen Deutsch » est mis sur pied durant les vacances de Pâques dans chaque district jurassien. Le cours facultatif de mathématiques modernes a enregistré plus de cent inscriptions. Cette année, les quinze premiers inscrits de chaque arrondissement participeront à six colloques qui se tiendront à Delémont. Une séance d'information concernant le nouveau plan d'études sera mise sur pied dans chaque district au cours du mois de juin. M. Berberat adressa des remerciements chaleureux à M. Adrien Perrot qui a présidé la commission de révision du nouveau plan d'études des classes jurassiennes.

L'intervention du dynamique secrétaire de la SIB, M. Rychner fut suivie avec attention. Les préoccupations actuelles de la SIB sont d'ordre divers. Un dialogue permanent existe entre la Direction de l'instruction publique et la SIB au sujet de la formation du corps enseignant. L'idée de créer, à l'exemple d'autres cantons romands, des centres de recherches et d'information pédagogiques fait son chemin. Le problème de la relève préoccupe vivement l'Etat. Il manque annuellement 120 maîtres d'école au sein du canton. Il en faudra plus de 500 entre 1970 et 1980, pour les nouvelles classes qui doivent s'ouvrir. En face de cette pénurie non résorbée, l'Etat et la SIB veilleront à maintenir et à améliorer les prérogatives financières accordées depuis 1965 aux enseignants. M. Rychner conclut son exposé par des consi-

dérations relatives à l'application de l'horaire légal et aux divers cas de non-réélection de membres de la SIB. A ce propos, un collègue biennois fit appel à une solidarité plus grande entre maîtres des différents degrés de l'enseignement.

Conférence de M. Charles Ducommun, directeur des PTT

C'est avec un intérêt soutenu que les participants entendirent en seconde partie du synode, les propos du directeur de notre grande régie nationale. Personnalité dirigeante rompue aux problèmes inhérents à la grande entreprise, M. Ducommun entretint son auditoire d'un sujet d'actualité : « La relève des empiriques par les scientifiques et ses répercussions sur la direction des entreprises ». Le conférencier affirma d'emblée que si l'Europe veut survivre, elle a besoin d'une efficacité nouvelle à l'heure des fusions et des grandes concentrations. Rappelant le paradoxe économique de notre pays qui veut, grâce au capital intelligence investi, que nous soyons avec la Suède la nation la mieux pourvue sur le sol le plus pauvre, l'orateur démontra avec pertinence la nécessité d'une plus grande vitalité. Nous pourrions atteindre un coefficient de rendement plus élevé au détriment de la personne humaine. Dépersonnaliser les cadres dirigeants, former des gabarits intellectuels afin que les mutations puissent intervenir sans heurts, afin que les méthodes comptent davantage que les hommes qui les ont créées, voilà affirme le directeur des PTT une évolution irréversible vers laquelle on s'achemine et où la primauté du technicien sur l'empirique ira sans cesse en grandissant. Après avoir défini les deux grandes catégories d'humains qui composent l'entreprise — les scientifiques et les empiriques ou extrovertis —, M. Ducommun, consolida sa thèse en s'appuyant sur de nombreuses citations. Dans la péroraison de sa captivante conférence, l'orateur souligna que les originaux ne trouveront pas de place dans le monde scientifique de demain. Aussi put-il conclure en affirmant la prédominance de l'homme rationnel sur l'être affectif au sein de la grande entreprise. Des applaudissements nourris ponctuèrent ce magistral exposé. Le dévoué président Schwab mit un point final au synode de printemps en donnant rendez-vous aux enseignants du pied du Jura au congrès SPJ le 22 juin prochain à Moutier.

Fr. E.

Inspectorat de gymnastique, 2e arrondissement : cours de gymnastique

Le mercredi 10 avril 1968 aura lieu à la halle de gymnastique du collège à Delémont, de 8 h. à 17 h. 30 un cours de gymnastique pour garçons, réservé aux experts des examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité.

Les maîtres de gymnastique des écoles normales et tous les collègues qui enseignent la gymnastique aux garçons et qui désirent se perfectionner sont les bienvenus.

Indemnités : journalières de Fr. 9.— et de voyage, 2e classe, du lieu où l'on enseigne à Delémont et retour.

Programme de travail : Exemples d'exercices d'éducation du mouvement et de la tenue en musique — Introduction au

Minitramp — Mesurations des épreuves de base (athlétisme) — Jeu.

Si vous désirez participer au cours, adressez-vous au sous-signé jusqu'à samedi, 23 mars au plus tard, en mentionnant le nom, le prénom et l'adresse exacte.

Avec mes cordiales salutations.

L'inspecteur cantonal de gymnastique,
2e arrondissement,
Henri Girod
2720 Tramelan

Promotions et admission à l'Ecole normale

De retour des camps de ski organisés en Valais, à Haute-Nendaz, Veysonnaz et Chandolin, les élèves de l'Ecole normale se préparent à affronter les divers examens de promotion et de brevet. C'est en effet samedi 30 mars 1968 à 9 h. 30, au cinéma Lido, lors d'une cérémonie officielle, que 31 candidates espéreront recevoir leur diplôme d'institutrices. Toutes sont déjà assurées d'une nomination. C'est dire que les perspectives d'emploi sont plus nombreuses d'année en année. Il est significatif surtout de constater que plusieurs classes des degrés moyen et supérieur sont confiées désormais à des institutrices. La mission de l'Ecole normale s'en trouve modifiée d'autant.

Cette préparation d'examens s'entrecoupe de voyages culturels : à Bâle (spectacle de ballets), à Berne (la ville, les musées, les sessions politiques), à Belfort (spectacle théâtral).

Par ces voyages culturels, par ses visites d'établissements éducatifs — le Foyer jurassien, Atelier Les Castors, etc. —, par ses invitations faites à des spécialistes de donner des conférences à l'Ecole normale, par l'organisation prochaine des journées de loisirs et d'activités libres, l'Ecole normale cherche à offrir à ses élèves des enseignements, des documents de première main, susceptibles de provoquer des déterminations personnelles.

Accidentée à l'époque des derniers examens d'admission, Mlle Mireille Schütz, de Moutier, vient de passer ces examens. Elle a pu être admise. Ce sont ainsi 37 nouvelles élèves qui commenceront leurs études au printemps.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820, Montreux,
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

COLLECTION DES MÉMENTOS «USEL»

Si vous ne les avez pas adoptés, c'est que vous ne les avez pas lus!

LETTRES

LANGUES VIVANTES

MATHÉMATIQUES

HISTOIRE

MUSIQUE

SPORTS

DIVERS

Conçus dans une intention essentiellement pédagogique, les **MÉMENTOS «USEL»** sont des guides faciles et agréables à manier, à emporter, à consulter, et utiles aussi bien à l'élève qu'au professeur. Les **55 MÉMENTOS «USEL»** disponibles sont en vente chez les bons libraires. Demandez le catalogue.

Diffusion en Suisse :

ÉDITIONS PAYOT — LAUSANNE



Engrais complet Lonza pour toutes les plantes du jardin et du potager.

Lonzin liquide et en poudre, pour les plantes d'appartement et de balcons, légumes, etc.

Composto Lonza transforme les déchets du jardin en un excellent humus.

Engrais pour gazons Lonza avec désherbant.

Hersan Lonza sans désherbant.

2 puissants engrais pour gazons d'un prix avantageux.

VOYAGES
THOMAS
ECHALLENS

FAITES VOTRE CHOIX POUR VOS VACANCES 1968

parmi les

CIRCUITS en autocar « tout confort » dans 23 pays

SÉJOURS BALNÉAIRES en car, train ou avion...

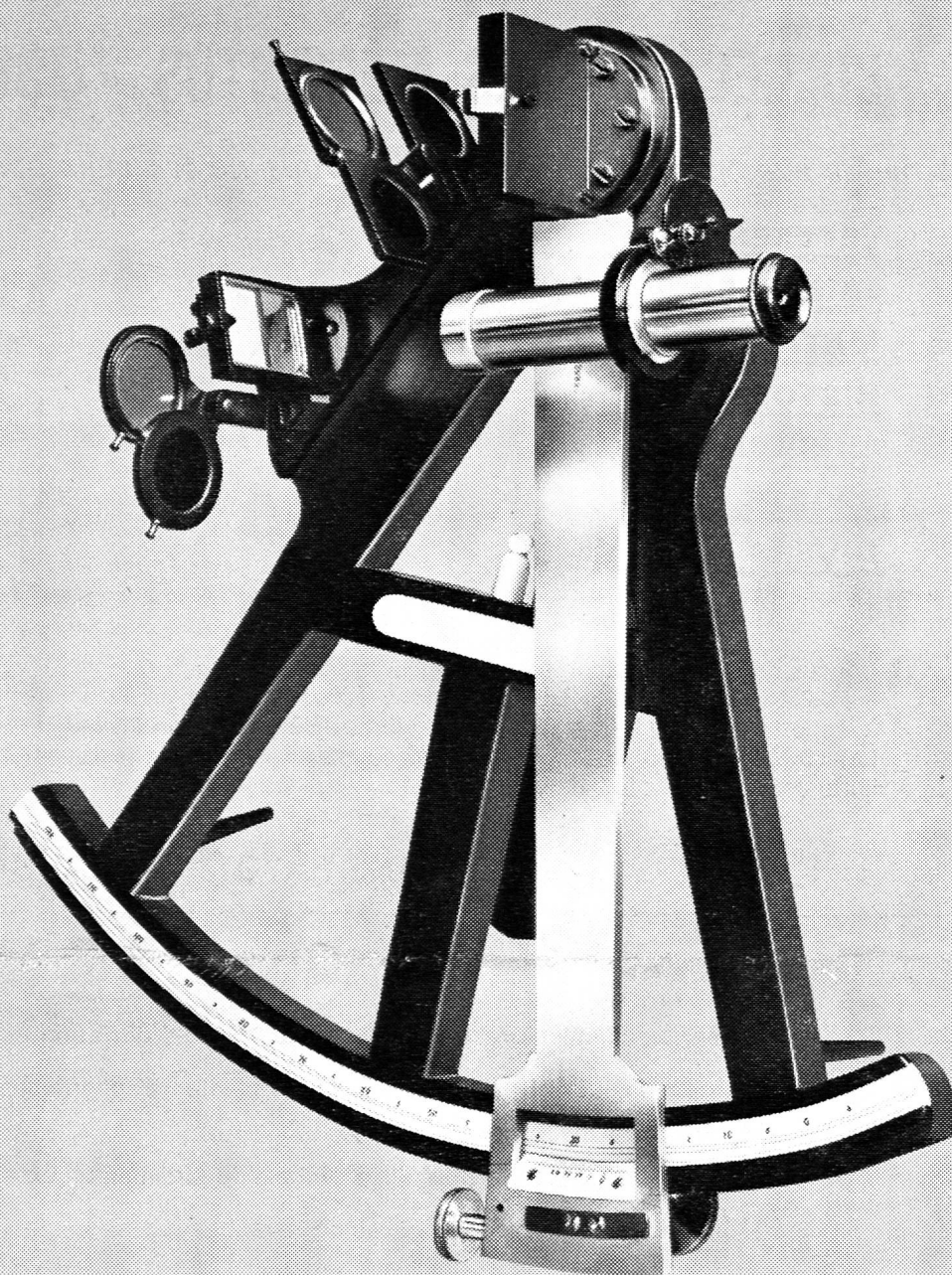
CROISIÈRES en Méditerranée ou dans le Grand Nord

Quels que soient le moyen de transport et le lieu de séjour choisi, demandez-nous aujourd'hui encore,

un devis détaillé ou la documentation complète de nos programmes

Tél. (021) 81 17 00

Autocars modernes pour excursions, écoles, noces, etc.



Si le sextant reste familier au navigateur et à l'astronome,
la sécurité et la discrétion sont les règles fondamentales d'une banque de 1^{er} ordre.

CRÉDIT SUISSE

Genève - Lausanne - Neuchâtel - Fribourg - Vevey - Montreux - Sion

Imprimerie Corbaz S.A. Montreux

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

1820 Montreux 1

J. A.